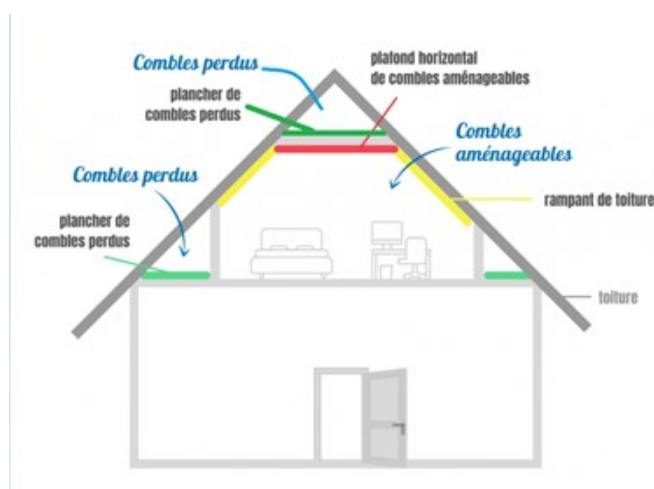


FICHE Aide aux isolants bio-sourcés

A. Nature de l'aide

Lorient Agglomération accorde une aide « isolants bio-sourcés » * aux propriétaires qui ont recours à ce type de matériaux pour des travaux d'isolation et ce, sans condition de ressources.

* excepté pour l'isolation du plancher de combles perdus et plafonds horizontal de combles aménageables seul.



Critère d'éligibilité : le matériau d'isolation bio-sourcé comprendra au moins 80 % de son poids d'origine végétale ou animale et les travaux d'isolation respecteront les critères de résistance thermique des aides nationales en vigueur, excepté pour le chaux-chanvre et le chaume.

La fourniture et la pose sera faite par **un professionnel qualifié RGE** (RGE non requis sur chaux-chanvre et chaume)

Exception : les matériaux d'isolation issus du recyclage comprenant moins de 80% de leur poids d'origine végétale ou animale, mais détenant le label « Produit bio-sourcé »(*) sont également éligibles. (exemple : isolant issu de coton recyclé).

(*) Consultables sur le site : <http://produitbiosource.eu/les-produits/>

Toute demande de subvention nécessitera au préalable un échange téléphonique ou un rendez-vous avec un conseiller habitat.

B. Public éligible

- Propriétaires occupants d'un logement en résidence principale achevé depuis plus de deux ans
- Propriétaires bailleurs de logement achevé depuis plus de deux ans et loué à titre de résidence principale
- SCI sous régime de l'impôt sur le revenu,

C. Montant de l'aide

Le bonus est de 15 €/m² plafonné à 1500 € par logement.

D. Cumul des aides

Cette aide de Lorient Agglomération peut être cumulable (*sous réserve des conditions en vigueur au moment de la demande*) avec :

- Les autres aides de Lorient Agglomération décrites sur le site de l'agglomération : <https://www.lorient-agglomeration.fr/vos-services/habitat-et-urbanisme/espace-info-habitat/>
- L'aide de [MaPrimeRenov'](#) (hors obligation réglementaire) pour un logement de plus de 15 ans ;
- Les aides des fournisseurs d'énergie liées au dispositif des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE)
- [L'Eco-PTZ](#), et autres prêts dédiés à la rénovation énergétique ;
- [La TVA à taux réduit de 5,5%](#) ;

Pour aller plus loin, le guide de l'ADEME sur les aides financières : <https://france-renov.gouv.fr/sites/default/files/2023-01/Guide-des-aides-financieres-2023.pdf>

En fonction des informations recueillies, vous serez accompagné par un technicien du service habitat ou un conseiller d'Aloen.

CONSTITUTION DU DOSSIER

Dépôt de votre demande de subvention auprès de Lorient Agglomération

1. Pièces à fournir en papier à votre conseiller ou par mail à [**infoenergie@aloen.fr**](mailto:infoenergie@aloen.fr)
 - La fiche de renseignements en annexe dûment complétée
 - Le (ou les) dernier(s) avis d'imposition des membres occupant le logement
 - Un justificatif de propriété (copie de la taxe foncière ou acte notarié)
 - Le devis comportant l'adresse à laquelle les travaux seront réalisés, le montant de la prestation ainsi que la qualification du professionnel réalisant les travaux
2. A réception du dossier complet et conforme, vous recevrez un **mail de confirmation** de dépôt de la demande.
3. Lorient Agglomération vous adressera un courrier de notification d'accord de subvention sous 4 à 6 semaines.
4. Vous pouvez alors à faire réaliser les travaux par le professionnel.

Demander le paiement de la subvention

Les justificatifs sont à fournir en papier à votre conseiller ou par mail à infoenergie@aloen.fr

- Copie de la facture **détaillée et acquittée**
- Un Relevé d'Identité Bancaire (RIB), sur lequel vous indiquerez votre date de naissance

A réception des justificatifs, la demande de paiement sera envoyée au service comptabilité de Lorient Agglomération puis au Trésor Public, qui procédera au **paiement dans les 3 à 6 mois**.

Important : Les subventions sont accordées dans la limite de l'enveloppe financière déléguée par Lorient Agglomération. Des évolutions peuvent être décidées en cours d'opération (modifications des critères, suppression d'une aide ...). Seul le courrier de notification adressé au demandeur garantit l'accord de principe d'attribution d'une aide de l'agglomération.

Réservé au service Date de remise au demandeur : Date de réception de la fiche renseignée à l'EIH :
 Suite à donner au dossier :

COORDONNEES DEMANDEUR*

** A renseigner impérativement*

	<u>Demandeur :</u>	<u>Codemandeur :</u>
Nom, prénom :
Date de naissance :
Adresse/Commune :
Adresse du projet (si différente)
Téléphone domicile / portable
Mail :

INFORMATIONS DEMANDEUR*

Votre statut : Propriétaire occupant Nouvel acquéreur Usufruit Nue-propriété *Réservé au service*
 Propriétaire bailleur Locataire Résident à titre gratuit

Situation Familiale Nombre de personnes composant le foyer :

Revenu Fiscal de Référence de votre foyer (*figurant sur l'avis d'impôt sur les revenus le plus récent*) RFR : € *Réservé au service* Type PO :
 Etes-vous salarié du secteur privé ou agricole ? OUI (voir aide Action Logement) Si vous êtes retraité(e), indiquez votre caisse de retraite :

INFORMATIONS LOGEMENT*

Votre logement : Maison Appartement Année de construction ? Surface :m²
 Votre logement est-il mitoyen ? OUI NON Si oui, sur 1 ou 2 côtés ? :

Comporte-t-il : un garage attenant, Sous-sol, Cave, Vide sanitaire accessible ?

Disposez-vous d'un Diagnostic de Performance Energétique (DPE) ? : OUI NON Si oui, de quelle année ? Etiquette énergétique DPE ?.....

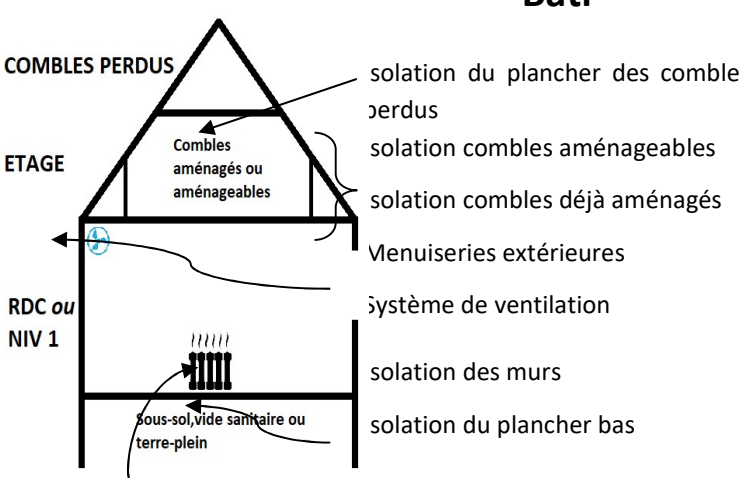
Avez-vous déjà eu : • des aides de l'Anah ? OUI NON en quelle année ? • Un Prêt acquisition de l'Etat à taux 0% avec travaux <à 5 ans ? OUI NON

Avez-vous déjà eu une visite du service habitat OUI NON en quelle année ?

Décrivez votre logement :

Etat actuel (colonne grise)

Projet (colonne verte)

Bâti	Etat actuel du logement			TRAVAUX SOUHAITES	
 <p>COMBLES PERDUS</p> <p>ETAGE</p> <p>RDC ou NIV 1</p> <p>solation du plancher des combles perdus</p> <p>solation combles aménageables</p> <p>solation combles déjà aménagés</p> <p>Menuiseries extérieures</p> <p>système de ventilation</p> <p>solation des murs</p> <p>solation du plancher bas</p> <p>Combles aménagés ou aménageables</p> <p>Sous-sol, vide sanitaire ou terre-plein</p>	<p>INDIQUEZ l'épaisseur approximative, le type d'isolant actuel (laine, polystyrène...), l'état...</p> <p>Année approximative</p> <p>Simple Vitrage / Double Vitrage - BOIS / ALU/ PVC</p> <p>Aucun – Grilles d'aération – VMC classique – VMC Hygroréglable – VMC Double flux</p>			<p>Souhaits prioritaires</p> <p>Eventuels</p>	
Chauffage	Etat actuel			TRAVAUX SOUHAITES	
<p>Système de chauffage PRINCIPAL</p> <p><input type="checkbox"/> En panne</p> <p><i>Disposez vous d'une programmation horaire et journalière de votre chauffage ?</i></p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Système de chauffage d'appoint</p>	<p>Système de chauffage</p> <p>Energie</p> <p>Année</p> <p><input type="checkbox"/> Chaudière</p> <p><input type="checkbox"/> Poêle/Insert</p> <p><input type="checkbox"/> Poêle « Bouilleur »</p> <p><input type="checkbox"/> Radiateur électrique</p> <p><input type="checkbox"/> Pompe à chaleur Air/Eau</p> <p><input type="checkbox"/> Pompe à chaleur Air/Air</p> <p><input type="checkbox"/> Pompe à chaleur Eau/Eau (Géothermie)</p> <p><input type="checkbox"/> Cheminée</p> <p><input type="checkbox"/> Radiateur électrique</p> <p><input type="checkbox"/> Poêle/Insert</p> <p><input type="checkbox"/> Cheminée</p> <p><input type="checkbox"/> Fioul</p> <p><input type="checkbox"/> Gaz Naturel</p> <p><input type="checkbox"/> Gaz citerne</p> <p><input type="checkbox"/> Electricité</p> <p><input type="checkbox"/> Bois bûches</p> <p><input type="checkbox"/> Granulés</p> <p><input type="checkbox"/> Pétrole</p> <p><input type="checkbox"/> Electricité</p> <p><input type="checkbox"/> Bois bûches</p> <p><input type="checkbox"/> Granulés</p> <p><input type="checkbox"/> Pétrole</p> <p><input type="checkbox"/> Avant 1988</p> <p><input type="checkbox"/> De 1988 à 2000</p> <p><input type="checkbox"/> De 2000 à 2005</p> <p><input type="checkbox"/> Après 2005</p> <p><input type="checkbox"/> Avant 1988</p> <p><input type="checkbox"/> De 1988 à 2000</p> <p><input type="checkbox"/> De 2000 à 2005</p> <p><input type="checkbox"/> Après 2005</p>			<p>Système de chauffage</p> <p>Energie</p> <p><input type="checkbox"/> Chaudière</p> <p><input type="checkbox"/> Poêle/Insert</p> <p><input type="checkbox"/> Poêle « Bouilleur »</p> <p><input type="checkbox"/> Radiateur électrique</p> <p><input type="checkbox"/> Pompe à chaleur Air/Eau</p> <p><input type="checkbox"/> Pompe à chaleur Air/Air</p> <p><input type="checkbox"/> Pompe à chaleur Eau/Eau (Géothermie)</p> <p><input type="checkbox"/> Radiateur électrique</p> <p><input type="checkbox"/> Poêle/Insert</p> <p><input type="checkbox"/> Fioul</p> <p><input type="checkbox"/> Gaz Naturel</p> <p><input type="checkbox"/> Gaz citerne</p> <p><input type="checkbox"/> Electricité</p> <p><input type="checkbox"/> Bois bûches</p> <p><input type="checkbox"/> Granulés</p> <p><input type="checkbox"/> Pétrole</p> <p><input type="checkbox"/> Electricité</p> <p><input type="checkbox"/> Bois bûches</p> <p><input type="checkbox"/> Granulés</p> <p><input type="checkbox"/> Pétrole</p>	

Sous quel délai souhaitez-vous réaliser les travaux ?

moins de 6 mois

moins d'1 an

Je ne sais pas

Urgence(raison ?) :

Utilisez-vous INTERNET pour vos démarches ? OUI NON

Si oui, ETES-VOUS: très à l'aise avec internet

moyennement à l'aise

assez peu à l'aise